



**Rapport Annuel 2007/2008**





## Sommaire ●●●

<b>Conseil d'Administration, Commissaire</b>	<b>2</b>
<b>Rapport du Conseil d'Administration</b>	<b>3</b>
Présentation du groupe	3
Evènements majeurs dans le groupe en 2007/2008	3
Périmètre de consolidation	4
Chiffres-clés de l'exercice	5
Rapport sur nos activités	6
Marché mondial du sucre (revue de l'exercice 2007/2008 et perspectives pour 2008/2009)	6
Bundaberg Sugar (Australie)	7
Groupe Sucrier (Belgique)	10
Iscal Sugar (Belgique)	10
Compagnie Sucrière (R.D.Congo)	12
Galactic (Belgique)	13
Devolder (Belgique)	13
Socagrim (R.D.Congo)	13
Situation financière	14
Commentaires sur les comptes consolidés	14
Commentaires sur les comptes annuels	16
Affectations et prélèvements, élections statutaires	18
Affectations et prélèvements	18
Elections statutaires	18
Informations complémentaires	18
Risques et incertitudes	18
Environnement, personnel, clients	19
Orientations futures	19
Autres informations	19
<b>ANNEXES</b>	<b>20-44</b>
<b>A. Comptes consolidés du groupe au 31 mars 2008</b>	<b>20-35</b>
Bilan, comptes de résultats consolidés et annexes	20-28
Méthodes de consolidation et règles d'évaluation	29-34
Rapport du Commissaire	35
<b>B. Comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2008</b>	<b>36-44</b>
Bilan, comptes de résultats, annexes et règles d'évaluation	36-43
Rapport du Commissaire	44



## Conseil d'Administration ●●●

Comte Paul Lippens	Président
Monsieur Olivier Lippens	Administrateur-délégué
Comte Guillaume d'Arschot Schoonhoven <sup>(1)</sup>	Administrateur
Monsieur Harold Boël <sup>(1)</sup>	Administrateur
Comte Richard Goblet d'Alviella	Administrateur
Madame Claude Lippens	Administrateur
Madame Florence Lippens <sup>(1)</sup>	Administrateur
Comte Maurice Lippens	Administrateur
Monsieur Yves Boël	Président honoraire

<sup>(1)</sup> membres du comité d'audit

## Commissaire ●●●

ERNST & YOUNG Réviseurs d'Entreprises SCCRL, représentée par Monsieur Vincent Etienne



## Rapport du Conseil d'Administration ●●●

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours de notre septante-huitième exercice social et de soumettre à votre approbation, conformément à la loi et à nos statuts, ses comptes annuels arrêtés au 31 mars 2008, ainsi que ses comptes consolidés à cette même date.

## Présentation du groupe Finasucre ●●

Le groupe produit des sucres roux, blonds, blancs et raffinés à partir de cannes et de betteraves, et les commercialise auprès de clients industriels et de la grande distribution, dans de nombreux conditionnements. Il fabrique aussi toute une gamme de caramels et de spécialités. Il vend également de l'énergie renouvelable sous forme d'électricité. Il produit de l'alcool, de la mélasse, des pulpes de betteraves ainsi que d'autres produits destinés à l'alimentation animale.

Finasucre, par le biais de sa filiale Galactic, est un important producteur d'acide lactique et de ses dérivés. L'ingénierie et la production d'équipements pour sucreries complètent la palette des métiers de Finasucre. Le groupe possède des usines en Belgique, aux Pays-Bas, au Congo, en Australie, aux USA et en Chine.

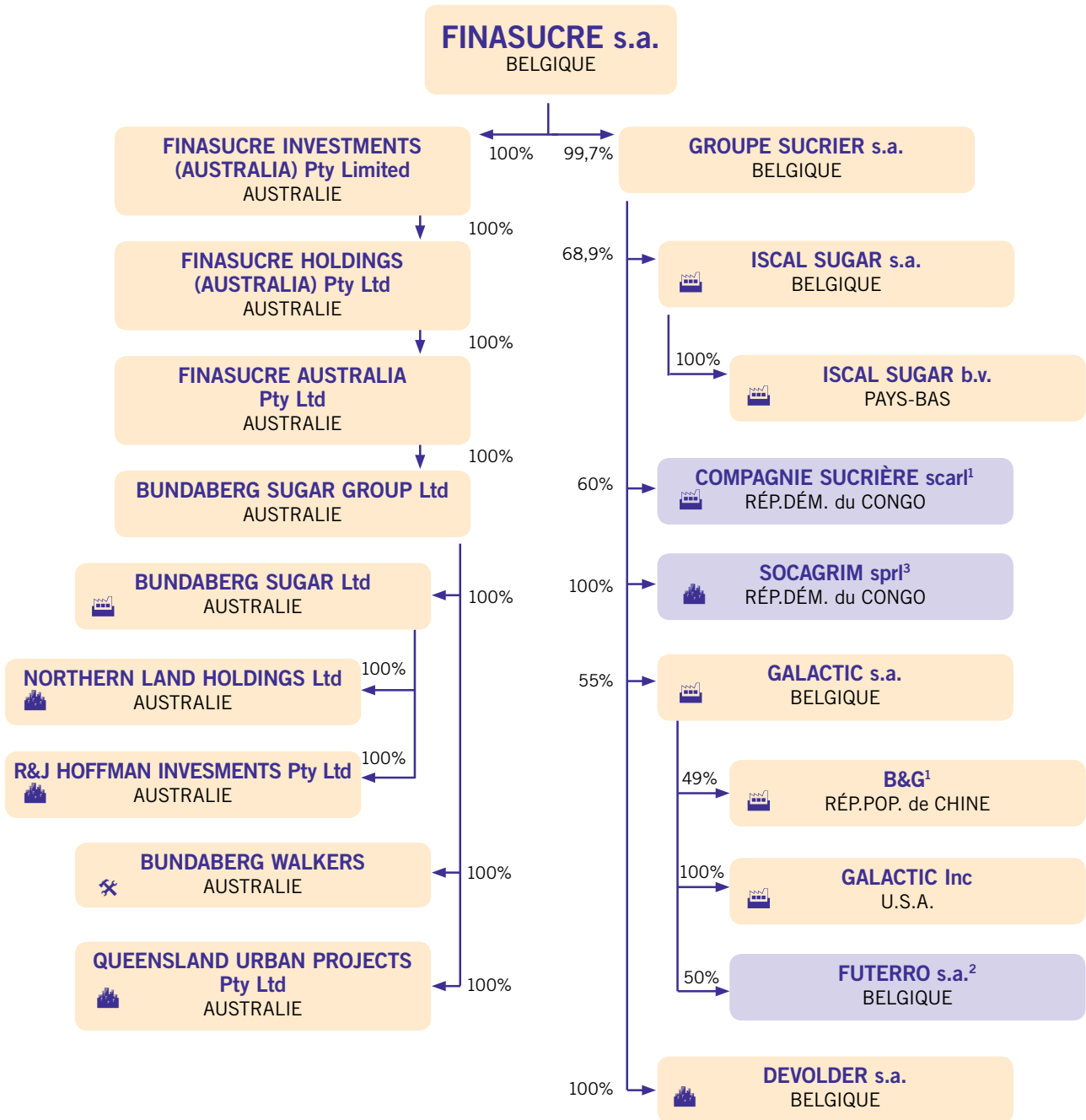
Pour l'exercice clôturé le 31 mars 2008, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de € 394 millions et a un actif net de € 392 millions. Le groupe emploie 3.827 personnes dans le monde de manière permanente et environ 1.600 personnes durant la campagne pour réaliser une production de 1.046.958 tonnes de sucre.

Persuadé de l'importance, à l'avenir, du sucre comme source d'énergie renouvelable, Finasucre souhaite développer cet aspect nouveau du métier tout en continuant le renforcement des utilisations actuelles comme édulcorant naturel sur tous ses marchés.

## Evènements majeurs dans le groupe en 2007/2008 ●●

- "Réforme de la réforme" sucrière européenne entraînant la fermeture de l'usine de Moerbeke et l'abandon par Iscal Sugar d'un tiers du quota de production au Fonds de Restructuration.
- En Belgique, création par Galactic, en association avec Total, de la Société Futerro SA, plateforme de recherche sur les plastiques biodégradables.
- Au Congo, création de la société Socagrim, en vue de réaliser un projet immobilier à Kinshasa.
- Echec des négociations avec Mulgrave Central Mill en vue d'une fusion avec nos usines du Nord Queensland.
- Bundaberg Walkers Engineering a obtenu un important contrat de fourniture d'équipements au Soudan ; ce contrat occupera nos ateliers pendant deux ans.

# Périmètre de consolidation au 31 mars 2008 ●●



■ Sociétés consolidées  
■ Sociétés non consolidées

🏭 Sucres et dérivés  
✂ Engineering  
🏠 Immobilier

<sup>1</sup> Comptes au 31 décembre 2007

<sup>2</sup> Premier exercice social au 31 décembre 2007

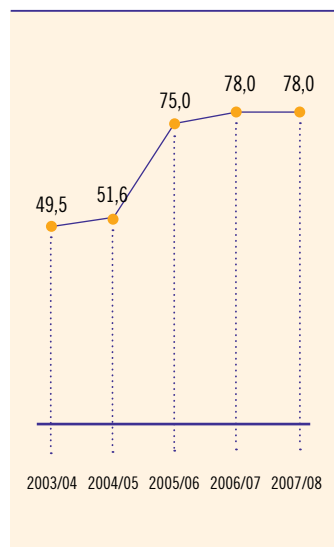
<sup>3</sup> Premier exercice social au 31 décembre 2008



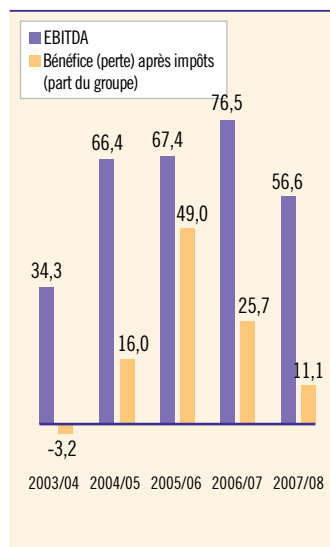
## Chiffres-clés de l'exercice ●●

en '000 €	GROUPE CONSOLIDÉ		FINASUCRE S.A.	
	2007/2008	2006/2007	2007/2008	2006/2007
Chiffre d'affaires	<b>393.811</b>	450.829	-	-
Cash flow d'exploitation (EBITDA)	<b>56.540</b>	76.522	-	-
Bénéfice courant avant impôts	<b>3.382</b>	31.299	<b>11.391</b>	21.537
Bénéfice (perte) après impôts (part du Groupe)	<b>11.148</b>	25.710	-	-
Capitaux propres	<b>392.459</b>	401.420	<b>293.849</b>	292.859
Total de l'actif	<b>650.447</b>	693.286	<b>304.770</b>	306.077
Dividende net par action (en €)	-	-	<b>78,00</b>	78,00

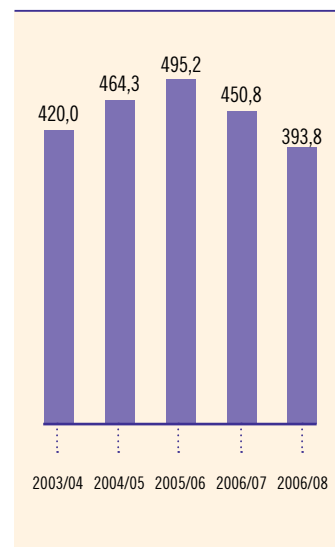
**Dividende net par action**  
en €



**EBITDA et résultats consolidés**  
en millions €



**Chiffre d'affaires consolidé**  
en millions €



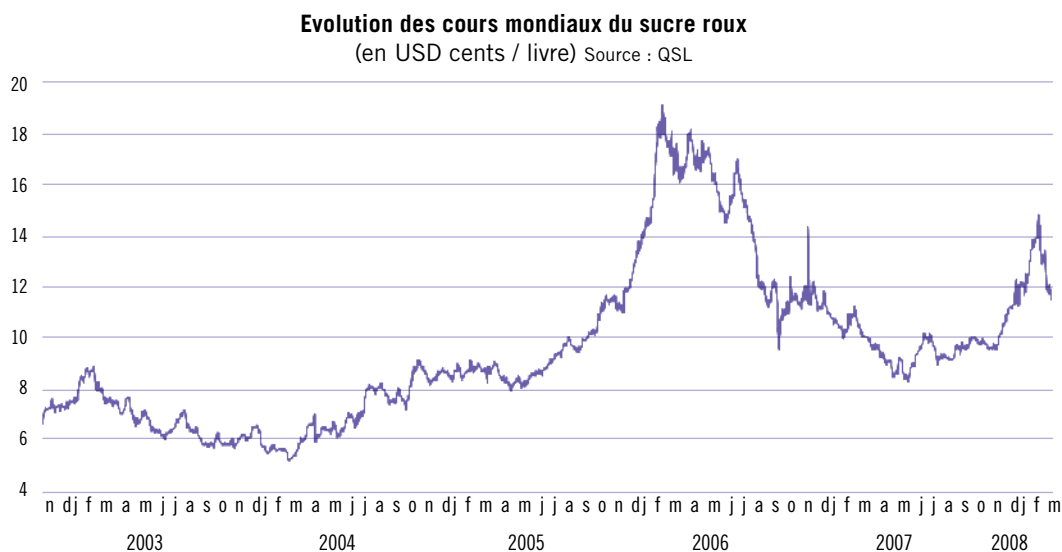
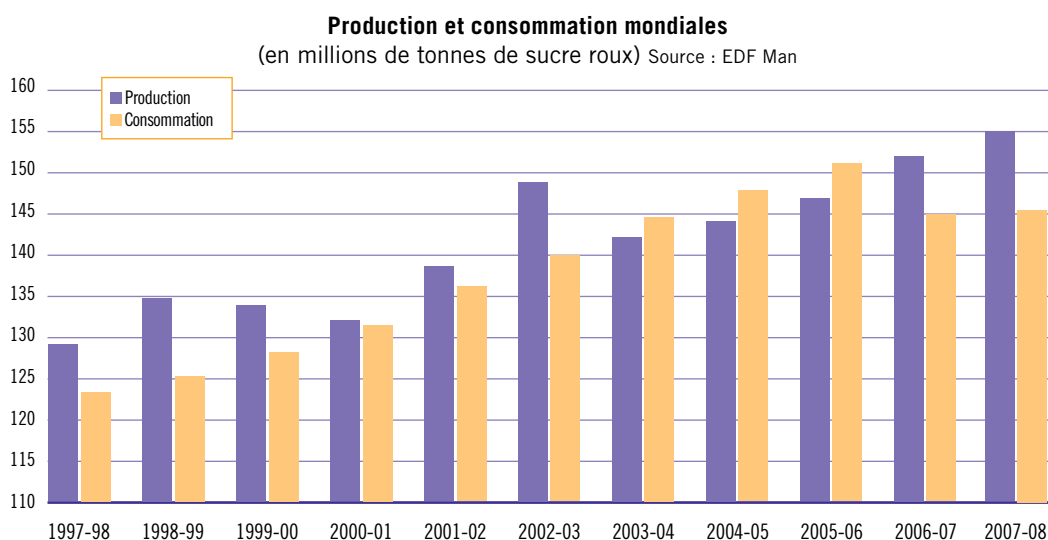
# Rapport sur nos activités ● ●

## Marché mondial du sucre (revue de l'exercice 2007/2008 et prévisions pour 2008/2009)

Durant cet exercice, la production mondiale a atteint un record, avec 156 millions de tonnes, dépassant ainsi la consommation mondiale de plus de 11 millions de tonnes. Certains pays, tels le Brésil, l'Inde, la Russie, la Chine et la Thaïlande, ont réalisé des récoltes particulièrement élevées.

Le cours du sucre est descendu jusqu'à 8,5 cts/livre en juin 2007, en raison de la surproduction et des positions baissières des fonds d'investissement. Vers la fin de l'année 2007, le cours du sucre s'est redressé de manière spectaculaire, poussé par la forte hausse des prix du fuel, ce qui a favorisé la production d'éthanol au détriment du sucre, et par une vague importante d'achats spéculatifs par les fonds à la recherche d'investissements alternatifs suite à la crise des subprimes. Le cours a atteint 15 cts/livre à la fin du mois de février 2008 pour ensuite s'effondrer lorsque les fonds ont pris leurs profits, montrant ainsi toute leur influence.

Les productions prévues pour 2008/2009 indiquent encore un surplus important dans le monde. La hausse de la fabrication d'éthanol devrait limiter ce surplus, mais nous avons peu de raison d'espérer à court terme une évolution favorable du cours du sucre.







### Bundaberg Sugar (Australie)

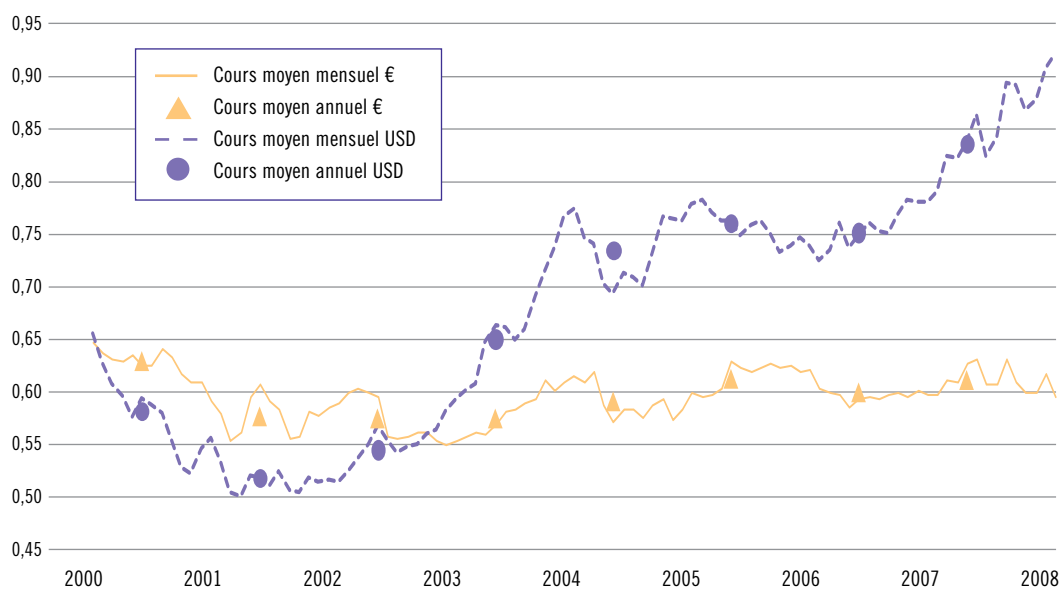
Durant l'année écoulée, les marchés financiers ont connu une grande volatilité dans le monde entier, conséquence de la crise des subprimes aux Etats-Unis.

Outre les conditions du marché mondial, l'économie australienne est restée forte, favorisée par le prix élevé des matières premières, et la pression inflationniste n'a pas encore été contrôlée, malgré plusieurs hausses du taux d'intérêt durant cette période de douze mois.

La disparité entre les taux d'intérêts australien et américain continue à prendre de l'ampleur. Le taux de change AUD/USD a dépassé la barre des 95cts pour la première fois en 24 ans, en avril 2008, ce qui est défavorable à nos exportations.

La volatilité du taux de change AUD/EURO a fluctué dans un espace de 5 cts, donc de manière plus importante que l'année précédente.

**Evolution du Dollar australien**  
par rapport à l'USD et par rapport à l'Euro



La saison 2007 a connu un nouveau déclin de la production de sucre au Queensland, avec 4,39 millions de tonnes, soit une diminution de 1,5% par rapport aux 4,46 millions de tonnes de l'exercice précédent. La principale cause de ce déclin de la production est une réduction significative de la surface réservée à la culture de la canne. 7.500 hectares de moins ont été récoltés par rapport à la saison 2006. Ceci a été partiellement contrebalancé par l'augmentation de la teneur en sucre, qui atteint 13,76 par rapport 13,44 pour l'exercice précédent. Dans la région du Nord, 1.500 hectares de canne ont été perdus au profit d'investissements forestiers, alors que dans les régions du Sud, les surfaces réservées à la canne se sont réduites de manière significative en raison d'une sécheresse persistante.

Les résultats de la campagne 2007/2008 de Bundaberg Sugar sont les suivants :

Campagnes	en '000 de tonnes	
	2007/2008	2006/2007
Cannes traitées	<b>4.248</b>	4.630
<i>dont: Cannes produites par Bundaberg Sugar</i>	645	801
Production sucre roux	<b>541</b>	587
Production sucre raffiné	<b>142</b>	161



La production de sucre roux a atteint 541.000 tonnes (contre 587.000 tonnes en 2006) pour une récolte de 4,248 millions de tonnes de cannes (contre 4,630 millions de tonnes en 2006).

Bundaberg Sugar emploie quelques 920 personnes ainsi que 350 travailleurs saisonniers pour la campagne.

Pour la saison 2007, Bundaberg Sugar a continué ses accords commerciaux avec QSL. Le prix du sucre obtenu par QSL pour la saison 2007 devrait atteindre AUD 272 la tonne de sucre, comparé à AUD 370 l'année précédente. Une partie du pricing du sucre roux, via des contrats à terme sur le sucre, des swaps et d'autres mécanismes, a été poursuivi dans le cadre des «Voluntary Marketing Arrangements» mis en place en 2006. Des négociations avec les planteurs sont actuellement en cours afin de leur permettre de bénéficier de ce système.

Les résultats consolidés du Groupe Bundaberg Sugar pour l'année fiscale clôturée le 31 mars 2008 sont très inférieurs aux prévisions, en raison de la récolte de canne moins importante et des prix du sucre moins élevés, contrebalancés par la cession de certains titres détenus.



Les principaux postes du compte de résultats consolidé pour 2007/2008 sont :

en '000 AUD	2007/2008	2006/2007
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>253.869</b>	318.218
<b>Cash flow d'exploitation</b>	<b>1.314</b>	21.502
Amortissements	(8.347)	(10.095)
Résultats financiers courants	(1.532)	(310)
Résultats sur instruments financiers de couverture	(8.335)	13.738
<b>Résultats avant éléments exceptionnels</b>	<b>(16.900)</b>	24.835
Résultats exceptionnels	5.406	6.202
Impôts	3.776	(4.012)
<b>Résultat net</b>	<b>(7.718)</b>	27.025

Bundaberg Sugar a poursuivi l'extension de ses terres arables, à la fois pour la canne et pour d'autres productions agricoles. Au 31 mars 2008, la superficie des terres arables était d'environ 16.500 ha. Un accord pour l'acquisition d'une plantation de noix de macadam de 184 ha est prévu pour juillet 2008.

La filiale d'engineering a connu une année excellente en 2007/2008. Parmi les points à retenir, il faut signaler entre autres un nouveau nom, Bundaberg Walkers Engineering, et un nouveau logo. Peu avant la clôture de l'année fiscale, Bundaberg Walkers Engineering a obtenu un important contrat dans le cadre du projet White Nile Sugar au Soudan.

Bundaberg Sugar et Mulgrave Central Mill ont collaboré durant l'année 2007 afin de mettre sur pied une fusion, complexe mais nécessaire, de leurs opérations de production de sucre dans le Nord Queensland. A la fin de l'année 2007, il est apparu que la fusion ne pourrait se réaliser telle qu'envisagée. Nous continuons à rechercher une solution pour ces outils de production.

## Groupe Sucrier (Belgique)

Groupe Sucrier clôture l'exercice avec un bénéfice net de € 10,6 millions, comparé à € 7,4 millions pour l'exercice précédent. Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale du 25 juin 2008 de distribuer un dividende brut total de € 2,1 millions.

## Iscal Sugar (Belgique)

Iscal Sugar est le second acteur dans l'industrie sucrière belge.

### La campagne sucrière 2007

La campagne 2007, démarrée le 17 septembre, s'est achevée juste avant Noël dans les deux usines. Voici les chiffres significatifs enregistrés :

Campagnes		2007/2008	2006/2007
<b>Superficie</b>	Ha	<b>29.023</b>	27.292
<b>Rendement</b>	T/Ha	<b>60,1</b>	65,2
<b>Production de sucre</b>	T	<b>280.989</b>	266.022
<b>Nombre de jours de campagne</b>		<b>96</b>	104

A ces productions, il faut ajouter le travail à façon de betteraves hollandaises (151.000 T de betteraves en 2007). Techniquement, ce fut une bonne campagne dans les deux usines. Les rendements d'extraction furent excellents, la consommation énergétique fortement réduite par rapport à l'année précédente.

### Le nouveau régime sucrier européen

Nous l'évoquons l'an dernier. La Commission Européenne comptait sur un abandon de 6 millions de tonnes de quota au Fonds de Restructuration pour équilibrer le bilan sucrier européen.

A l'issue de la campagne 2007, on enregistrerait un abandon d'à peine 2,2 millions de tonnes. Ce constat d'échec pour la Commission l'a amenée à réagir en réformant la réforme sucrière initiale.

L'incitant financier à l'abandon de quota a été revu nettement à la hausse, tant pour l'industriel que pour le planteur de betteraves, couplé au démantèlement d'usines.

Si l'objectif de l'équilibre du bilan sucrier n'est pas atteint en 2010, la Commission procédera à une réduction des quotas (sans compensation financière), calculée producteur par producteur en fonction de l'effort d'abandon consenti par chacun au préalable.

Nous avons dû nous résoudre à prendre une décision très douloureuse fin décembre 2007 : la fermeture de Moerbeke et l'abandon d'un tiers de notre quota au Fonds de Restructuration. Notre quota sera ainsi ramené à 190.000 T à partir de la campagne 2008.

Nous nous recentrons donc sur une seule usine mais avec de bons atouts pour affronter l'avenir. Fontenoy est la sucrerie la plus récente érigée en Europe de l'Ouest et sa conception technique est très rationnelle. En portant sa capacité à 11.000 T de betteraves par jour, l'outil sera au standard européen. Ses performances énergétiques sont optimales et constituent un avantage important pour l'avenir car notre secteur est fortement dépendant de ce facteur. Sa situation géographique est excellente pour les approvisionnements en betteraves et l'écoulement des produits finis.



L'usine de Fontenoy produit un sucre de qualité n°1 qu'elle est capable de commercialiser dans tous les conditionnements requis par la clientèle. Avec 190.000 T de sucre, Iscal Sugar est un acteur certes petit sur le plan européen, mais sa stratégie de « niches » devrait lui permettre de conforter ses marges.

La forte réduction du quota a dû être répartie entre nos planteurs, qui ont fait preuve de beaucoup de réalisme. 2.822 d'entre eux ont abandonné la culture de la betterave. Depuis la création d'Iscale Sugar en 2003, le nombre de planteurs a été réduit de 57% et l'emblavement moyen porté de 3 à 6,5 Ha.

Dans ce processus de restructuration du secteur sucrier européen, l'absence d'équilibre dans le bilan sucrier a eu des effets sur les résultats de notre filiale. Son chiffre d'affaires a été de € 189 millions (en recul de € 22,8 millions) et le cash flow d'exploitation de € 47,2 millions s'inscrit en recul de € 11,6 millions. Le bénéfice d'exploitation est de € 5,3 millions (comparé à € 20,5 millions l'an passé). Cet important écart s'explique aussi par la constitution de provisions pour rencontrer le coût social de la restructuration.

Les résultats bénéficiaires exceptionnels nets sont de € 23,4 millions (comparé à une perte de € 1,7 million l'an passé). Ils proviennent de la reprise des amortissements pratiqués sur le quota abandonné qui donne lieu à indemnisation du Fonds de Restructuration européen, sous déduction d'amortissements et provisions exceptionnels en rapport avec le processus de restructuration entraînant la fermeture du site de Moerbeke. La plupart de ces éléments exceptionnels sont incorporés dans le résultat soumis à l'impôt.

Le bénéfice net de l'exercice est de € 10,8 millions (comparé à € 7,4 millions l'an passé). Un dividende brut de € 5 millions est prévu.

#### **Restructuration du capital social**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mars 2008 a décidé le rachat par la société de ses propres actions à concurrence de € 17 millions, dont € 13,7 millions par prélèvement sur les réserves disponibles et € 3,3 millions sous forme de réduction de capital. Les comptes au 31 mars 2008 reflètent cette opération, mais la réduction de capital ne sera actée que fin juin, soit à l'expiration du délai légal de deux mois après sa publication.

Cette opération entraîne une relation de la participation de Groupe Sucrier dans Iscale Sugar qui passe de 62,6% à 68,9%.



## Compagnie Sucrière (R.D.Congo)

Nous citons ci-après l'évolution de quelques paramètres significatifs de la situation économique et financière de la République Démocratique du Congo :

	2007	2006	2005
PNB par habitant en USD	(*)	90,8	87,8
Inflation en %	9,9	18,20	21,3
Taux de change (CDF/USD) (31 décembre)	503	503	434

(\*) donnée non disponible

La campagne 2007 de la Compagnie Sucrière n'a pas renouvelé les bonnes performances des deux années précédentes.

Les rendements agronomiques sont en recul, en majeure partie pour des raisons climatiques. Ils ont été partiellement compensés par une extraction en léger progrès. L'usine a produit 76.573 tonnes de sucre (comparé à un niveau de production de plus de 85.000 tonnes pour chacune des deux campagnes précédentes).

L'augmentation des coûts a été très importante (engrais, aciers, carburant). Une hausse modérée des prix de vente du sucre a néanmoins pu atténuer ces effets négatifs sur la marge.

En concertation avec les autorités, notre filiale s'est inscrite dans un programme d'importation de sucre de l'ordre de 30.000 tonnes sur un an, pour participer à la régulation de l'approvisionnement du marché local.

La Compagnie Sucrière n'a pas exporté de sucre vers l'Union Européenne durant l'année 2007. Par contre, comme auparavant, elle a exporté 27.769 HL d'alcool vers l'Union Européenne, sur une production totale de 47.428 HL.

Au 31 décembre 2007, la Compagnie employait 2.356 personnes (employés et ouvriers permanents), auxquelles se sont joints 1.139 travailleurs saisonniers pour réaliser la campagne. Ces effectifs sont restés stables par rapport à l'année précédente.

Notre filiale a clôturé l'exercice 2007 avec un profit en croissance, qu'il convient d'apprécier prudemment. Ses besoins de trésorerie se sont accrus pour ses dépenses d'exploitation et pour le renouvellement et le maintien d'un outil performant. Un dividende de USD 1 million a cependant été décrété. Comprenant les difficultés de l'entreprise à le payer, le Groupe Sucrier a accepté que la part lui revenant soit convertie en un crédit à moyen terme.

La Compagnie reste prudente dans l'observation de l'évolution générale du pays et le Groupe Sucrier pourrait soutenir le cas échéant ses projets de renforcement de capacité de production et de diversification dans des projets rentables.



### Galactic (Belgique)

Produisant à sa capacité nominale, notre filiale a enregistré une bonne progression de son chiffre d'affaires. Malgré l'effet défavorable de certains facteurs de coût (notamment l'énergie et la suppression des restitutions européennes sur le sucre, sa matière première), Galactic clôture l'exercice avec un bénéfice avant impôts en progression de € 3,6 millions (dont € 1,1 million de nature exceptionnelle).



Notre filiale distribuera un premier dividende de € 200.000 au terme de l'exercice 2007/2008.

Sa filiale B&G en Chine a réalisé une production et des ventes en progression. Ses résultats sont en croissance. Toutefois cette croissance est atténuée par la hausse du coût des matières premières et une augmentation de la taxation locale sur ses exportations.

Le développement de sa filiale Galactic Inc aux USA ne répond pas actuellement aux attentes et ses résultats sont mitigés.

Galactic s'est associée à Total pour la création d'une filiale commune belge, Futerro SA, ayant pour activité de développer une technologie originale de production de plastiques biodégradables au départ du PLA (Poly Lactic Acid). Galactic apporte l'ensemble de ses brevets dans ce domaine.

### Devolder (Belgique)

Cette filiale est actuellement sans activité. Elle conserve ses liquidités pour un éventuel investissement immobilier.

Le bénéfice net de l'exercice clôturé au 31 mars 2008 est de € 17.148 (comparé à € 716.918 en 2007, dont € 687.514 ont été transférés aux réserves immunisées).

### Socagrim (R.D. du Congo)

Socagrim SPRL a été constituée durant l'été 2007 pour construire un immeuble mixte de bureaux/appartements à Kinshasa, pour lequel elle a fait l'acquisition d'un terrain.

Son premier exercice social se clôturera le 31 décembre 2008.





## Situation financière ●●

### Commentaires sur les comptes consolidés du groupe au 31 mars 2008

Nous commentons ci-après les comptes consolidés du groupe qui figurent dans les ANNEXES A. du présent rapport.

L'évolution des activités du groupe et les événements majeurs évoqués dans ce rapport ressortent dans la comparaison des comptes consolidés aussi bien dans le bilan que dans le compte de résultats. L'abandon d'un tiers du quota d'Ischal Sugar a des effets significatifs au bilan. Le résultat d'exploitation est en net recul, provenant principalement de Bundaberg Sugar et dans une moindre mesure d'Ischal Sugar, quelque peu atténué par une progression chez Galactic. Les résultats exceptionnels, en boni important, sont dus à l'enregistrement de l'intervention du Fonds de Restructuration européen dans l'abandon de quota d'Ischal Sugar, toutefois réduite du montant des coûts exceptionnels induits par la restructuration chez Ischal Sugar.

### BILAN

Le bilan consolidé reflète, à travers nos filiales consolidées, les activités sucrières et produits dérivés en Belgique, aux Pays-Bas, en Australie, en Chine et aux USA durant les douze mois de l'exercice sous revue. Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent portent également sur une période de douze mois.

Nos filiales australiennes appliquent les principes IFRS depuis deux ans. Leurs comptes sont consolidés comme tels au niveau du groupe, sans retraitement particulier, sauf ceux qui sont significatifs et qui sont décrits plus spécifiquement ci-après.

Les commentaires ci-après soulignent les écarts les plus significatifs observés dans les principales rubriques du bilan par rapport à l'année précédente.

*Immobilisations incorporelles (- € 63,9 millions) :* Ischal Sugar a enregistré pour la dernière année un amortissement de € 7,5 millions sur le goodwill issu de la fusion avec la sucrerie de Veurne. L'abandon d'un tiers du quota a entraîné l'annulation des cotisations au FDR correspondantes pour € 56,5 millions) qui avaient été activées l'an dernier et qui sont amorties sur 4 ans.

*Immobilisations corporelles (- € 11,1 millions) :* peu d'investissements ont été réalisés et la réduction de ce poste s'explique essentiellement par l'amortissement normal pratiqué (à l'exception d'Ischal Sugar qui a pratiqué des déclassements d'équipements touchés par la restructuration).

*Immobilisations financières (- € 3,1 millions) :* la cession par Bundaberg Sugar d'une partie de ses actions dans Sugar Terminals Ltd a été plus importante que les montants investis dans les nouvelles participations (non consolidées) du groupe.

*Créances et cautionnements en numéraires (- € 3 millions) :* l'essentiel de cette rubrique (et de l'explication de l'écart) est constitué par les valeurs en portefeuille détenues par Bundaberg Sugar pour couvrir ses engagements de pension pour le personnel.



*Créances à plus d'un an (+ € 52,2 millions)* : l'essentiel de cette rubrique provient de la créance d'Iscal Sugar se rapportant à l'indemnisation à recevoir prochainement du FDR.

*Stocks* : l'accroissement global du niveau des stocks provient essentiellement du stock de sucre d'Iscal Sugar, plus élevé que d'habitude au 31 mars. Les surplus sur le marché européen prennent en effet un peu plus de temps à se résorber.

*Placements de trésorerie (- € 9 millions)* : les trésoreries de Finasucre, de Bundaberg Sugar et de Groupe Sucrier ont légèrement diminué par rapport à l'année passée.

*Écarts de conversion (- € 8,6 millions)* : l'appréciation de l'EURO, déjà amorcée au cours de l'exercice précédent, s'est accentuée par rapport aux monnaies dans lesquelles sont exprimés les comptes de certaines filiales (AUD, CNY et USD). Le décrochage significatif de l'AUD au cours des mois de février et mars 2008 explique la quasi-totalité de l'augmentation des écarts de conversion négatifs dans le bilan consolidé.

*Intérêts de tiers (- € 6,4 millions)* : c'est l'effet de relution de la participation du groupe dans Iscal Sugar qui traduit l'essentiel de cette diminution.

*Provisions, impôts différés et latences fiscales (+ € 10,6 millions)* : ce sont les provisions constituées par Iscal Sugar dans la cadre de la restructuration qui expliquent la majeure partie de cette variation.

*Dettes à plus d'un an (- € 42,2 millions)* : alors que l'endettement de Bundaberg Sugar a peu varié, c'est surtout le paiement des cotisations au FDR de la seconde année par Iscal Sugar qui explique cette diminution importante.

## RÉSULTATS

Les données financières relatives à nos filiales australiennes sont comptabilisées en dollars australiens (AUD) et traduites en EURO dans les comptes consolidés en utilisant les taux repris ci-dessous. L'évolution de l'AUD par rapport à l'USD est également à observer car les prix de vente de sucre roux de Bundaberg Sugar sont essentiellement conclus en USD.

Les données financières de nos filiales établies en Chine et aux USA résultent de la traduction en EURO de leur monnaie de comptabilisation (respectivement le CNY et l'USD), dont les variations durant les douze derniers ne sont pas significatives dans le bilan et le résultat consolidés.

Taux des devises	moyen 12 mois				Taux des devises	moyen 12 mois			
	au 31-03-2008	au 31-03-2007	1-04-2007 31-03-2008	1-04-2006 31-03-2007		au 31-03-2008	au 31-03-2007	1-04-2007 31-03-2008	1-04-2006 31-03-2007
1 AUD = €	0,5769	0,6066	0,6127	0,5963	1 AUD = USD	0,9122	0,8079	0,8688	0,7650
	- 4,9%		+ 2,7%			+ 12,9%		+ 13,6%	

Le tableau ci-après reprend les résultats consolidés :

en '000 €	2007/2008	2006/2007
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>393.811</b>	450.829
<b>Cash flow d'exploitation</b>	<b>56.540</b>	76.522
Amortissement des cotisations au FDR <sup>1</sup>	(27.473)	(27.473)
Amortissement du quota additionnel (Iscal Sugar)	(2.469)	0
Amortissement du goodwill Veurne - final (Iscal Sugar)	(7.529)	(7.529)
Amortissements ordinaires	(12.887)	(13.222)
Charge d'intérêts sur les cotisations au FDR <sup>1</sup> (Iscal Sugar)	(1.874)	(1.676)
Résultats financiers	(926)	4.677
Résultats avant éléments exceptionnels	3.382	31.299
<b>Résultats exceptionnels</b>	<b>29.354</b>	9.037
Impôts	(16.848)	(11.221)
<b>Résultat net</b>	<b>15.888</b>	29.115

<sup>1</sup> Fonds de Restructuration européen

*Ventes et prestations (- € 31,6 millions)* : le recul provient principalement de Bundaberg Sugar et dans une moindre mesure d'Isal Sugar pour les raisons déjà évoquées, alors que Groupe Sucrier et le groupe Galactic sont en légère progression.

*Cash flow d'exploitation (- € 20,0 millions)* : les coûts de production des filiales industrielles ont été adaptés au niveau de production, mais les coûts énergétiques subissent l'effet de la hausse des prix mondiaux. Les coûts du personnel ont légèrement augmenté, mais de manière non récurrente, car ils comprennent les provisions d'Isal Sugar pour le coût social de la restructuration. Ces deux principaux facteurs expliquent la régression importante du cash flow d'exploitation.

*Résultats avant éléments exceptionnels (- € 27,9 millions)* : le tableau ci-dessus en détaille les principales composantes. Les résultats financiers sont en mali notamment à cause de la dépréciation d'instruments financiers détenus par Bundaberg Sugar et d'une moins bonne performance de la trésorerie de Finasucre.

*Résultats exceptionnels (+ € 20,3 millions)* : Bundaberg Sugar contribuait l'année passée pour une large part dans les résultats exceptionnels. Cette année, c'est Isal Sugar qui en forme le principal résultat par l'opération d'abandon de quota décrite dans ce rapport.

*Impôts* : ceux-ci ont augmenté du fait de la plupart des profits exceptionnels repris dans la base taxable.

L'ANNEXE aux comptes consolidés décrit plus amplement l'évolution des composantes du bilan et du compte de résultats consolidé du groupe.

## Commentaires sur les comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2008

Nous commentons ci-après les comptes annuels de Finasucre S.A. qui figurent dans les ANNEXES B. du présent rapport.

### BILAN

#### Actifs immobilisés

##### **Immobilisations financières**

Les participations détenues figurent à l'annexe II des comptes annuels. L'augmentation de cette rubrique de € 1.462 milliers provient principalement de l'achat d'actions Biocapital (Brésil).

#### Actifs circulants

##### **Placements de trésorerie**

Nos placements actuels sont constitués de billets de trésorerie, de dépôts à court terme et de fonds obligataires et monétaires.

##### **Comptes de régularisation**

Il s'agit de frais à reporter sur l'exercice suivant mais surtout d'intérêts à recevoir sur nos placements.

#### Capitaux propres

##### **Capital**

##### **Plus-values de réévaluation**

##### **Réserves**

Ces rubriques sont inchangées.

##### **Bénéfice (Perte) reporté(e)**

Selon affectation du résultat.

#### Provisions et impôts différés

##### **Provisions pour risques et charges**

La provision constituée il y a trois ans a été reprise en résultat. Le litige pour lequel elle avait été constituée a été résolu sans débours.

#### Dettes

##### **Dettes à un an au plus**

Comprend les dettes fiscales, salariales et sociales, des honoraires à payer et essentiellement la répartition bénéficiaire proposée ainsi que des dividendes à payer sur exercices antérieurs.

### **Comptes de régularisation**

Il s'agit des intérêts encaissés d'avance sur les billets de trésorerie.

## RÉSULTATS

### Charges

#### **Services et biens divers**

Les dépenses de fonctionnement sont en légère augmentation et les rémunérations non périodiques de nos administrateurs sont restées stables.

#### **Rémunérations, charges sociales et pensions**

Il s'agit du coût annuel complet du personnel qui avait été nouvellement engagé en cours d'année lors de l'exercice précédent.

#### **Provision pour risques et charges**

La provision antérieurement constituée a été reprise en bénéfice pour € 2.400 milliers. Ce résultat n'est pas soumis à l'impôt car, à l'origine, la provision constituée n'avait pas été incluse dans les charges déductibles fiscalement.

#### **Charges financières**

Elles se composent principalement d'une moins value de € 1.559 milliers sur le portefeuille obligataire. Les autres charges sont principalement des commissions sur paiements de coupons et des frais de gestion de notre portefeuille de placements en fonds obligataires et monétaires.

#### **Impôts sur le résultat**

Ce montant correspond à l'impôt estimé sur le résultat de l'exercice. Il est insignifiant grâce à la déduction d'intérêts notionnels de la base imposable, introduite dans la législation fiscale.

### Produits

#### **Produits des immobilisations financières**

Nous avons reçu, au titre de l'exercice 2006/2007, € 5.072 milliers de dividende de Groupe Sucrier (contre € 16.908 milliers à l'issue de l'exercice précédent).

#### **Produits des actifs circulants**

Nous avons encaissé € 5.524 milliers d'intérêts sur nos dépôts et placements à terme. L'augmentation de € 785 milliers par rapport à l'exercice précédent résulte de l'amélioration des rendements financiers du marché.

#### **Autres produits financiers**

Il s'agit des plus-values réalisées sur notre portefeuille obligataire.

#### **Bénéfice de l'exercice après impôts**

Il n'y a pas eu de produits ni de charges exceptionnels enregistrés durant l'exercice. Il y a lieu de souligner cependant que le résultat comprend un bénéfice net de € 2.400 milliers provenant de la reprise d'une provision qui n'a pas le caractère d'un résultat récurrent.

L'ANNEXE aux comptes annuels de Finasucre S.A. décrit plus amplement l'évolution des composantes du bilan et du compte de résultats.

### Information complémentaire sur la couverture des risques financiers

Finasucre a recouru à la couverture des risques de change sur ses opérations en devises étrangères.



## Affectations et prélèvements, élections statutaires ●●

### Affectations et prélèvements

Le bénéfice de l'exercice s'élève à € 11.390.226,33 auquel s'ajoute un report à nouveau de l'exercice précédent de € 27.014.073,98 pour former un bénéfice répartisable de € 38.404.300,31 que nous vous proposons de répartir comme suit :

Dividende brut	€ 10.400.000,00
Résultat reporté à nouveau	€ 28.004.300,31
<b>TOTAL à répartir</b>	<b>€ 38.404.300,31</b>

Si vous approuvez cette proposition de répartition, le dividende net, après déduction du précompte mobilier de 25%, sera de € 78,00, inchangé par rapport à celui de l'année précédente.

Il sera payable à partir du 30 juin 2008, contre remise du coupon n° 82, aux guichets de la Banque Degroof ainsi qu'à notre siège social, 40, avenue Herrmann-Debroux à BE-1160 Bruxelles.

### Elections statutaires

Le mandat d'administrateur de Monsieur Olivier Lippens vient à échéance à l'issue de l'Assemblée. Il est rééligible et se représente à vos suffrages pour un nouveau mandat de trois ans qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée ordinaire de 2011.

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous demandons de donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat pour la période clôturée au 31 mars 2008.

## Informations complémentaires ●●

### Risques et incertitudes

Outre les informations reprises dans le rapport d'activités, nous résumons ci-dessous les points qui nous semblent essentiels pour décrire les risques et incertitudes qui pourraient affecter le cours de nos activités :

- Les activités en Europe dépendent de l'évolution du nouveau régime sucre, et plus particulièrement du bilan annuel sucrier, lequel dépend étroitement du fonctionnement du Fonds de Restructuration mis en place pour atteindre un équilibre ;
- Les opérations en Australie dépendent de l'évolution du marché mondial du sucre roux, dont une partie fait l'objet de couvertures de marges par des instruments financiers du type achat/vente à terme sur le marché mondial du sucre ;
- Les fluctuations du prix du pétrole ont un impact direct sur nos sociétés, non seulement sur le prix du carburant, mais aussi sur les engrais, le transport, les emballages ; les usines de sucre roux atténuent cet impact par l'utilisation de la bagasse comme combustible ;
- Les filiales sont sensibles à l'évolution des devises (AUD/US pour l'Australie et EURO/USD ainsi que USD/CHN pour Galactic);

- Les aléas climatiques sont susceptibles d'affecter nos activités (gel, cyclones, sécheresse, inondations,...);
- Nos filiales en République démocratique du Congo sont confrontées aux risques engendrés par la situation politique du pays.

## Environnement, personnel, clients

Le groupe s'applique à respecter l'environnement dans toutes ses activités. Il observe les lois et les normes en vigueur dans les pays où il est actif.

Récemment confronté à des fermetures d'usine et aux rationalisations qui en résultent, le groupe a agi dans le respect des lois sociales en vigueur, tout en encourageant le dialogue social ainsi qu'un processus de transition sans heurts. Les conflits sociaux ne peuvent pas toujours être évités, mais tous les efforts sont fournis pour en atténuer les effets.

Notre personnel technique garantit un environnement de travail sûr, en accord avec les lois en vigueur dans chaque pays.

Afin d'offrir la meilleure qualité possible à nos clients, nos différentes filiales ont obtenu les normes de certification les plus élevées.

## Orientations futures

Finasucre a connu une croissance intéressante ces dernières années, favorisée par un secteur sucrier européen qui, en assurant un revenu confortable, nous a permis de nous diversifier.

La récente réforme sucrière a changé la donne et la réforme de la PAC, à l'horizon 2013, laisse à penser que le règlement sucrier en 2014 sera très ou totalement aligné avec le marché mondial.

Nos activités sucrières australiennes évoluent déjà dans ce cadre.

L'agro-industrie (et le sucre) est promise à un bel avenir, principalement en raison de l'augmentation de la population mondiale, de la rareté des terres agricoles et en tant que source d'énergie renouvelable, mais elle reste liée aux conditions climatiques. Le réchauffement climatique aura comme conséquence l'augmentation des dysfonctionnements : sécheresse, cyclones, gel. Il est à craindre de voir ces excès violents et fréquents influencer nos résultats.

Finasucre a donc changé de profil de risque et, de très prévisible et réglementé, elle est et sera de plus en plus soumise aux aléas climatiques, aux cycles des matières premières et des devises.

Ces réflexions ont mené le Conseil d'Administration à proposer aux actionnaires, dans le courant du second semestre 2008, de procéder au rachat de 15 à 20% de ses actions propres. L'objectif est de donner de la liquidité aux actions et de permettre aux actionnaires qui le désirent de vendre ou de réduire leur participation.

A l'avenir, la société adoptera une politique de dividende en fonction de ses résultats opérationnels.

## Autres informations

- Le Conseil d'Administration n'a pas connaissance de circonstances ou d'évènements postérieurs à la date du bilan, autres que ceux décrits ci-avant, qui sont susceptibles d'affecter le cours normal des activités de la société.
- La société ne détient aucune succursale.
- La société n'a exercé aucune activité distincte en matière de recherche et développement.
- Aucune action propre de la société n'a été acquise, ni par la société elle-même, ni par aucune filiale directe.
- Le Conseil d'Administration signale qu'aucune décision n'a été prise et qu'aucune opération n'a été décidée, qui tomberait dans le champ d'application de l'article 523 du Code des Sociétés, relatif aux intérêts opposés des administrateurs.
- Aucune mission spéciale n'a été confiée au commissaire durant l'exercice.

Ce rapport de gestion sera déposé conformément aux dispositions légales et conservé au siège social.

Le Conseil d'Administration  
3 juin 2008

## Bilan consolidé (après répartition) au 31 mars 2008

en '000 €

ACTIF	31-03-2008	31-03-2007
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>280.188</b>	<b>352.360</b>
I. Frais d'établissement	11	25
II. Immobilisations incorporelles	26.153	90.027
III. Ecarts de consolidation (positifs)	8.995	3.074
IV. Immobilisations corporelles	224.286	235.362
A. Terrains et constructions	136.282	148.191
B. Installations, machines, outillage	72.141	73.389
C. Mobilier et matériel roulant	2.204	2.590
D. Location-financement et droits similaires	15	32
E. Autres immobilisations corporelles	259	256
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	13.386	10.904
V. Immobilisations financières	20.743	23.872
C. Autres immobilisations financières		
1. Participations, actions et parts	10.434	10.569
2. Créances et cautionnements en numéraires	10.308	13.303
<b>Actifs circulants</b>	<b>370.259</b>	<b>340.926</b>
VI. Créances à plus d'un an	54.900	2.692
B. Autres créances	53.809	2.692
C. Impôts différés	1.090	
VII. Stocks et commandes en cours d'exécution		
A. Stocks	76.982	73.779
1. Approvisionnements	18.822	20.358
2. En-cours de fabrication	13.199	14.242
3. Produits finis	44.269	38.771
4. Marchandises	479	315
6. Acomptes versés	213	93
B. Commandes en cours d'exécution	1.620	4.970
VIII. Créances à un an au plus	59.743	72.905
A. Créances commerciales	52.378	63.220
B. Autres créances	7.365	9.684
IX. Placements de trésorerie	166.892	175.856
B. Autres placements	166.892	175.856
X. Valeurs disponibles	9.320	8.790
XI. Comptes de régularisation	802	1.934
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>650.447</b>	<b>693.286</b>

en 000 €

PASSIF	31-03-2008	31-03-2007
<b>Capitaux propres</b>	<b>392.459</b>	<b>401.420</b>
I. Capital	2.232	2.232
A. Capital souscrit	2.232	2.232
III. Plus-values de réévaluation	20.011	21.098
IV. Réserves consolidées	327.153	326.405
V. Ecart de consolidation (négatifs)	56.858	56.858
VI. Ecart de conversion	(13.795)	(5.174)
VIII. Intérêts de tiers	22.832	29.248
<b>Provisions, impôts différés et latences fiscales</b>	<b>36.326</b>	<b>25.732</b>
IX. A. Provisions pour risques et charges	29.649	18.669
1. Pensions et obligations similaires	13.794	1.115
3. Gros entretiens et réparations	865	3.367
4. Autres risques et charges	14.990	14.186
B. Impôts différés et latences fiscales	6.678	7.063
<b>Dettes</b>	<b>198.830</b>	<b>236.887</b>
X. Dettes à plus d'un an	45.545	87.712
A. Dettes financières		
3. Dettes de location-financement et assimilées		7
4. Etablissements de crédit	36.781	38.428
5. Autres emprunts	400	
D. Autres dettes	8.364	49.277
XI. Dettes à un an au plus	145.299	146.195
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.879	7.588
B. Dettes financières		
1. Etablissements de crédit	37.000	27.765
2. Autres emprunts	389	
C. Dettes commerciales		
1. Fournisseurs	34.151	41.454
D. Acomptes reçus sur commandes	2.007	4.072
E. Dettes fiscales, salariales et sociales		
1. Impôts	4.078	714
2. Rémunérations et charges sociales	7.014	7.777
F. Autres dettes	54.781	56.824
XII. Comptes de régularisation	7.986	2.980
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>650.447</b>	<b>693.286</b>

## Compte de résultats consolidé au 31 mars 2008

en '000 €

	31-03-2008	31-03-2007
<b>I. Ventes et prestations</b>	<b>410.648</b>	<b>442.216</b>
A. Chiffre d'affaires	393.811	450.829
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution [augmentation,(réduction)]	6.037	(20.512)
C. Production immobilisée	2.233	945
D. Autres produits d'exploitation	8.567	10.953
<b>II. Coût des ventes et prestations</b>	<b>(404.466)</b>	<b>(413.918)</b>
A. Approvisionnements et marchandises		
1. Achats	202.432	241.235
2. Variation des stocks [(augmentation), réduction]	4.176	(7.439)
B. Services et biens divers	64.752	64.977
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	66.254	63.827
D. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	50.358	48.224
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours et sur créances commerciales [dotations,(reprises)]	581	(120)
F. Provisions pour risques et charges [dotations,(utilisations et reprises)]	9.798	(2.002)
G. Autres charges d'exploitation	6.115	5.160
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		56
<b>III. Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	<b>6.182</b>	<b>28.298</b>
<b>IV. Produits financiers</b>	<b>10.303</b>	<b>10.563</b>
A. Produits des immobilisations financières	2.315	2.115
B. Produits des actifs circulants	6.492	1.168
C. Autres produits financiers	1.497	7.280
<b>V. Charges financières</b>	<b>(13.103)</b>	<b>(7.562)</b>
A. Charges des dettes	5.743	4.623
B. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	1.900	1.896
D. Autres charges financières	5.460	1.043
<b>VI. Bénéfice (Perte) courant avant impôts</b>	<b>3.382</b>	<b>31.299</b>



en '000 €

	31-03-2008	31-03-2007
<b>VII. Produits exceptionnels</b>	<b>36.588</b>	<b>11.079</b>
A. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	28.980	
E. Plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés	5.847	11.020
F. Autres produits exceptionnels	1.761	59
<b>VIII. Charges exceptionnelles</b>	<b>(7.234)</b>	<b>(2.042)</b>
A. Amortissements et réduction de valeurs exceptionnelles sur immobilisations incorporelles et corporelles	5.268	322
D. Provisions pour risques et charges exceptionnelles [dotations,(utilisations)]	1.430	
E. Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés	528	1.652
F. Autres charges exceptionnelles	7	68
<b>IX. Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	<b>32.735</b>	<b>40.336</b>
<b>X. A. Prélèvements sur impôts différés et latences fiscales</b>	<b>3.351</b>	
<b>B. Transfert aux impôts différés et latences fiscales</b>	<b>(2.040)</b>	<b>(1.810)</b>
<b>XI. Impôts sur le résultat</b>	<b>(18.158)</b>	<b>(9.411)</b>
A. Impôts	18.801	9.428
B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	(643)	(18)
<b>XII. Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	<b>15.888</b>	<b>29.115</b>
<b>XIII. Quote-part dans le bénéfice (la perte) des sociétés mises en équivalence</b>		
<b>XIV. Bénéfice (Perte) consolidé(e)</b>	<b>15.888</b>	<b>29.115</b>
A. Part des tiers	4.740	3.405
B. Part du groupe	11.148	25.710

## Annexe aux comptes consolidés

I. Etat des frais d'établissement		en '000 €
	Frais d'établissement	
a) Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		25
b) Mutations de l'exercice		
- Nouveaux frais engagés		-
- Amortissements		(15)
- Autres		-
c) Valeur comptable nette au terme de l'exercice		11
dont :		
- Frais de constitution et d'augmentation de capital	11	
- Autres	-	

II. Etat des immobilisations incorporelles				en '000 €
	Frais de recherche et de développement	Concessions, brevets, licences, etc...	Goodwill	
a) Valeur d'acquisition				
Au terme de l'exercice précédent	240	110.330	48.658	
Mutations de l'exercice :				
- Acquisitions y compris la production immobilisée	-	122	4.806	
- Cessions et désaffectations	-	(55.406)	(12.149)	
- Variation de périmètre	-	-	-	
- Ecart de conversion	-	(6)	-	
- Transferts d'une rubrique à une autre	-	3	7.343	
Au terme de l'exercice	240	55.042	48.658	
c) Amortissements et réductions de valeur				
Au terme de l'exercice précédent	(240)	(27.832)	(41.129)	
Mutations de l'exercice				
- Actés	-	(30.001)	(7.529)	
- Repris	-	28.938	-	
- Ecart de conversion	-	6	-	
Au terme de l'exercice	(240)	(28.889)	(48.658)	
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	-	26.153	-	

III. Etat des immobilisations corporelles			
	en '000 €		
	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages	Mobilier et matériel roulant
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	131.637	240.197	10.264
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	4.450	7.565	482
- Cessions et désaffectations	(1.104)	(958)	(193)
- Transferts d'une rubrique à une autre	-	10.457	6
- Variation de périmètre	(25)	(29)	-
- Ecart de conversion	(4.923)	(3.894)	(298)
Au terme de l'exercice	130.036	253.339	10.261
b) Plus-values de réévaluation			
Au terme de l'exercice précédent	39.715	8.386	-
Mutations de l'exercice :			
- Plus-values transférées	(7.343)	-	-
- Variation de périmètre	25	-	-
- Ecart de conversion	(1.346)	-	-
Au terme de l'exercice	31.051	8.386	-
c) Amortissement et réductions de valeurs			
Au terme de l'exercice précédent	(23.162)	(175.194)	(7.674)
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(1.872)	(15.478)	(713)
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	93	242	166
- Transférés d'une rubrique à une autre	-	(45)	-
- Variation de périmètre	-	29	-
- Ecart de conversion	137	862	164
Au terme de l'exercice	(24.805)	(189.584)	(8.057)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	136.282	72.141	2.204

	Location-financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	56	481	10.949
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	-	10	13.462
- Cessions et désaffectations	-	-	-
- Transferts d'une rubrique à une autre	(11)	5	(10.472)
- Ecart de conversion	-	-	(553)
Au terme de l'exercice	44	496	13.386
c) Amortissement et réductions de valeurs			
Au terme de l'exercice précédent	(24)	(225)	(45)
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(6)	(12)	-
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-	-	-
- Transférés d'une rubrique à une autre	-	-	45
Au terme de l'exercice	(30)	(237)	()
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	15	259	13.386

IV. Etat des immobilisations financières en '000 €

	Autres entreprises
1. Participations, actions et parts	
a) Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	14.837
Mutations de l'exercice :	
- Acquisitions	8.207
- Cessions et retraits	(8.140)
- Ecart de conversion	(202)
Au terme de l'exercice	14.702
c) Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	(4.268)
Mutations de l'exercice :	
Au terme de l'exercice	(4.268)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	10.434
2. Créances	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	13.303
Mutations de l'exercice :	
- Additions	343
- Ecart de conversion	(501)
- Transférés d'une rubrique à une autre	(2.837)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	10.308
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice	-

## V. Etat des entreprises laissées en dehors de la consolidation et celles dans lesquelles on détient une participation significative

	Clôture de l'exercice	Monnaie	Capitaux propres (en '000)	Résultats (en '000)	% d'intérêts
Compagnie Sucrière scarl Kwilu-Ngongo (R.D. du Congo)	31/12/07	CDF	17.330.515	4.857.524	60,00%
Sugar Terminals Limited King George Square Brisbane Qld 4000 (Australia)	30/06/07	AUD	348.205	24.658	4,26%
Socagrim sprl Bld du 30 Juin Kinshasa (R.D. du Congo)	31/03/08	CDF	-	-	100,00%
Futtero s.a. Place d'Escanaffles 23 7760 Celles (Belgique)	31/12/07	€	45	-17	27,50%

VI. Etat des réserves consolidées en '000 €

	Réserves et résultats reportés
Au terme de l'exercice précédent	326.405
Affectation de résultats antérieurs	-
Résultat de l'exercice (part du groupe)	11.148
Affectation du résultat	(10.400)
Au terme de l'exercice	327.153

## VII. Etat des écarts de consolidation en '000 €

	Ecart de consolidation	
	Positifs	Négatifs
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	3.074	(56.858)
Mutation de l'exercice :		
- variations dues à une augmentation du % de détention	7.822	-
- amortissements	(1.900)	-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	8.995	(56.858)

## VIII. Etat des dettes en '000 €

A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle	Dettes (ou partie de dettes) avec une durée résiduelle de		
	Plus d'un an et		
	Un an au plus	5 ans au plus	Plus de 5 ans
Dettes financières			
1. Emprunts subordonnés	-	-	-
2. Emprunts obligataires non subordonnés	-	-	-
3. Dettes de location-financement et assimilées	14	-	-
4. Etablissements de crédit	5.864	35.781	1.000
5. Autres emprunts	-	400	-
Autres dettes	-	8.364	-
Total	5.879	44.545	1.000

## IX. Résultats en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Chiffre d'affaires NET	393.811	450.829
Union Européenne	201.997	189.067
Australie	151.022	180.446
Autres pays	40.792	81.316
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de la clôture	1.470	1.342
Frais de personnel et pensions	66.180	63.827
Provisions pour pensions		
Dotations (+) ; utilisations et reprises (-)	12.678	(3.335)
Impôts sur le résultat		
1. Impôt sur les revenus de l'exercice	16.798	9.428
a. Impôts et précomptes dus ou versés	15.198	12.088
b. Excédent de versements d'impôts et précomptes portés à l'actif	(126)	(2.808)
c. Suppléments d'impôts estimés	1.726	148
d. Impôt différé	-	-
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	1.359	(18)
a. Impôts et précomptes dus ou versés	1.359	(18)
3. Impôts différés et latences fiscales		
a. Latences actives	1.283	1.340
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéficiaires ultérieurs	0	883
Déduction pour investissements sur exercices ultérieurs	0	457
Intérêts notionnels - déduction reportée	1.283	0
b. Latences passives	6.678	7.063
Impôts différés	6.678	7.063

X. Droits et engagements hors bilan en '000 €

	Exercice	
	pour sûreté des dettes et engagements de	
	l'entreprise	tiers
A 2. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres		
Gage sur fonds de commerce et sur d'autres actifs :		
- montant de l'inscription	7.341	-
- autres actifs gagés	1.500	-
A 5. b) Engagements résultant d'opérations relatives :		
- aux taux de change (devises à recevoir)	-	-
- aux taux de change (devises à livrer)	-	-
D. Le personnel de direction et les appointés de sociétés du groupe bénéficient d'un régime de pension extralégale. Les cotisations payées en exécution des contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par l'entreprise.		

XI. Relations avec les entreprises liées non comprises dans la consolidation en '000 €

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
1. Immobilisations financières:		
- participations	4.000	4.402
2. Dettes :		
- à un an au plus	681	-
3. Créances :		
- à un an au plus	2.468	-

XII. Relations financières avec les administrateurs, gérants et commissaires en '000 €

	Exercice
A. Rémunérations directes et indirectes et pensions à charge de l'exercice, alloués aux administrateurs et gérants	1.244
B. Créances vis-à-vis des administrateurs et gérants	-
C. Emoluments du (des) commissaire(s)	296
D. Missions de conseils accomplies par des personnes liées au(x) commissaire(s)	39

## Méthodes de consolidation et règles d'évaluation

### I. Règles de consolidation

#### CHAMP DE CONSOLIDATION

Toutes les entreprises liées ainsi que les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation sont prises en considération. Pourraient toutefois être écartées, les sociétés qui présenteraient l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes : (i) importance trop faible de la participation ; (ii) localisation dans des pays à monnaie ou à politique instables ; (iii) rupture probable des liens avec le groupe ; (iv) mise en liquidation, nationalisation ou perte d'activité ; (v) impossibilité d'exercer le pouvoir ou impossibilité d'obtenir des informations sans frais disproportionnés ou dans des délais raisonnables.

En l'occurrence, la situation politique actuelle au Congo rendant incertaine la continuation normale des activités économiques, les sociétés du groupe implantées dans ce pays (Compagnie Sucrière SCARL et Socagrim SPRL) ont été exclues du périmètre de consolidation. Futerro SA, filiale belge à 50% de Galactic SA a également été exclue du périmètre de consolidation. Cette société a été constituée durant le troisième trimestre de 2007 et ses comptes clôturés au 31 décembre 2007 ne sont pas significatifs.

#### MÉTHODES UTILISÉES POUR LA CONSOLIDATION

- **Intégration globale**

La méthode de consolidation par intégration globale est retenue lorsque l'une des deux conditions suivantes est satisfaite : (i) la participation du groupe dans le capital de sa filiale est supérieure à 50% ; (ii) on dispose du pouvoir de contrôle, comme c'est le cas de la participation dans B&G en Chine.

Cette méthode consiste à incorporer dans les comptes de la société mère chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine des filiales intégrées, en substitution de la valeur d'inventaire de ces participations. Elle conduit à constater une différence de consolidation et à dégager la part des tiers minoritaires. De même, les charges et produits de ces filiales sont cumulés avec ceux de la société mère et leurs résultats de l'exercice sont répartis en part du groupe et en part de tiers. Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

- **Mise en équivalence**

Cette méthode est utilisée dans les cas où la participation du groupe dans le capital est supérieure à 20% et inférieure à 50%. Les actifs et les passifs de la société mise en équivalence ne sont pas intégrés dans chaque rubrique du bilan consolidé, mais le compte « participations » de la société consolidante est retraité dans les états financiers consolidés pour tenir compte des variations de sa part dans l'actif net de la filiale. Le compte de résultats consolidé enregistre la part du groupe dans les résultats réalisés par la société mise en équivalence, en lieu et place des dividendes perçus ou des réductions de valeur actées.

Durant l'exercice sous revue et le précédent, il n'y a pas de participation du groupe traitée dans la consolidation selon cette méthode.

- **Différences de consolidation**

Les différences provenant entre, d'une part, la quote-part dans les fonds propres des sociétés consolidées à la date d'acquisition des actions et parts ou à date proche de celle-ci et, d'autre part, la valeur d'inventaire de ces participations à cette même date sont imputées dans la mesure du possible aux éléments de l'actif et du passif qui ont une valeur supérieure ou inférieure à leur valeur comptable dans la comptabilité de la filiale.

L'écart qui subsiste est inscrit au bilan consolidé sous la rubrique « Ecart de consolidation positifs » ou « Ecart de consolidation négatifs » qui ne peuvent être compensés sauf pour ceux qui sont afférents à une même filiale. Les « Ecart de consolidation positifs » font l'objet d'amortissements à charge du compte de résultats consolidé sur une durée de cinq ans. Des amortissements complémentaires ou exceptionnels sont pratiqués si, en raison de modifications des circonstances économiques, leur maintien à cette valeur dans le bilan consolidé n'est plus économiquement justifié.

- **Ecarts de conversion**

La conversion en euros des comptes des entreprises étrangères prises en consolidation est effectuée en utilisant les cours au 31 mars pour tous les postes de bilan et le cours moyen de l'exercice pour tous les postes de résultats. Dans le cas spécifique de B&G en Chine qui clôture l'exercice au 31 décembre, ce sont les cours du change à cette date qui sont utilisés de même que le cours moyen de l'exercice pour tous ses postes de résultats.

Les écarts de conversion sont portés au passif du bilan sous la rubrique « Ecarts de conversion ». Ils comprennent les deux éléments suivants : (i) les différences de conversion sur fonds propres, égales à la différence entre le taux historique et le taux de clôture et, (ii) les différences de conversion sur les résultats, égales à la différence entre le taux moyen et le taux de clôture de l'exercice.

- **Règles d'évaluation**

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels. Les sociétés du groupe ont, par secteur, adopté des règles d'évaluation uniformisées, de telle sorte que les retraitements ne sont pas nécessaires. Les règles appliquées par B&G et par Galactic Inc ne divergent pas significativement de celles des autres sociétés du groupe et aucun ajustement ne se justifie.

Pour les filiales étrangères, les reclassements et retraitements comptables nécessaires ont été effectués. La charge d'impôt des comptes consolidés correspond à la somme des charges fiscales des sociétés intégrées et mises en équivalence.

Les comptes consolidés de Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd sont établis selon les principes comptables et règles d'évaluation généralement admis en Australie. Ils n'ont pas fait l'objet de retraitements pour les besoins de leur intégration dans les comptes consolidés du groupe Finasucre. La plupart des principes comptables et règles d'évaluation appliqués étaient en effet très similaires à ceux appliqués dans les autres sociétés du groupe Finasucre et les divergences éventuelles pouvant avoir un impact significatif sur l'interprétation des comptes consolidés du groupe sont mentionnées au cas par cas ci-dessous. Toutefois, de nouvelles normes australiennes (IFRS) ont été appliquées à partir de l'exercice 2005/2006. Hormis l'obligation d'inclure désormais dans les comptes la valeur actuelle des fonds constitués antérieurement et éventuellement complétés en cours d'exercice et de comptabiliser les impôts différés selon les principes IFRS, les nouvelles normes ne nécessitent pas un retraitement des états financiers pour être harmonisées avec les autres sociétés consolidées.

- **Annulation des opérations internes**

Les opérations internes au groupe affectant les actifs et passifs, telles que les participations, dettes et créances, ainsi que les résultats, tels que les intérêts, charges et produits, sont annulées dans les consolidations globales et proportionnelles. Les dividendes provenant des sociétés consolidées et mises en équivalence sont éliminés et remplacés par notre quote-part dans le résultat.

Dans le cas particulier de B&G en Chine, clôturant les comptes au 31 décembre, l'élimination des opérations internes avec des sociétés du périmètre de consolidation a été faite pour le plus petit montant figurant dans les postes du bilan et du compte de résultat des sociétés en relations internes pour chaque solde de bilan et poste du compte de résultats.

- **Période de référence**

Pour les sociétés intervenant dans la consolidation, la date de clôture des comptes est celle du 31 mars 2008, à l'exception de B&G en Chine qui clôture le 31 décembre. Le compte de résultats consolidé reflète douze mois d'activité pour toutes les sociétés intervenant dans la consolidation ainsi que les chiffres comparatifs relatifs à l'exercice précédent.



## II. Etat des sociétés consolidées (selon la méthode de l'intégration globale)

Société	Siège et Numéro d'Entreprise	% d'intérêts	% de contrôle
Finasucre S.A.	Av.Herrmann-Debroux, 40-42 BE-1160 Bruxelles - Belgique N° Ent 0403 219 201	Maison-mère	
Groupe Sucrier S.A.	Chaussée de la Sucrierie, 1 BE-7643 Fontenoy - Belgique N° Ent 0402 802 594	99,72%	99,72%
Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 23 062 315 593	100%	100%
Finasucre Holdings (Australia) Pty Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 16 011 060 727	100%	100%
Finasucre Australia Pty Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 73 011 060 530	100%	100%
Bundaberg Sugar Group Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 75 009 658 164	100%	100%
Bbs Finance Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 44 062 234 682	100%	100%
Queensland Urban Projects Pty Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 28 061 990 449	100%	100%
Bundaberg Foundry Engineers Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 49 009 696 128	100%	100%
Bundaberg Sugar Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 24 077 102 526	100%	100%
Bbs Subsidiary Pty Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 25 078 974 991	100%	100%
Northern Land Holdings Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 33 009 657 112	100%	100%
Iscal Sugar S.A. / N.V.	Chaussée de la Sucrierie, 1 BE-7643 Fontenoy - Belgique N° Ent 0861 251 419	68,7%	68,9%
Iscal Sugar B.V.	Zuiveringweg, 14 – NL 8243 PZ Lelystad – Pays-Bas	68,7%	100%
Devolder S.A.	Av.Herrmann-Debroux, 40-42 BE-1160 Bruxelles - Belgique N° Ent 0422 175 969	99,72%	100%
Galactic S.A.	Place d'Escanaffles, 23 BE-7760 Escanaffles - Belgique N° Ent 0408 321 795	54,85%	55%
Galactic Incorporated	West Silver Spring Drive 2700 53209 Milwaukee – Etats-Unis	54,85%	55%
B&G	Daqing road 73 233010 Bengbu – Chine	48,87%	60%

### III. Résumé des règles d'évaluation

#### ACTIF

##### 1. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs immobilisés (sauf les immobilisations financières)

Les actifs immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition qui correspond soit au prix d'acquisition (y inclus les frais accessoires), soit au coût de revient ou soit à la valeur d'apport.

##### 2. Frais d'établissement

Ils sont amortis sur une durée de cinq ans.

##### 3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable qui est de maximum cinq ans.

Les goodwill de fusion sont dans la mesure du possible alloués à d'éventuelles sous-évaluations d'actifs ; le solde est amorti sur une durée de maximum de cinq ans, en fonction de critères de durée de vie économique probable.

##### 4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements à partir de leur date d'acquisition ou de mise en service.

Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire ou dégressive en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

- Bâtiments industriels : 20 ans
- Matériel d'exploitation : 10 ans
- Outillage : 3 ans
- Mobilier : 10 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Matériel informatique : 4 ans
- Matériel roulant : 5 ans

Les bâtiments industriels de Bundaberg Sugar sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 40 à 67 ans. Ses équipements et le matériel industriels sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 5 à 40 ans. Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable. Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés, peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications de circonstances économiques ou technologiques.

##### 5. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. Des réductions de valeurs sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Lorsque la valeur des immobilisations financières présente un excédent certain et durable par rapport à la valeur comptable initiale, une réévaluation peut être opérée.

##### 6. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en euros au cours du jour au moment de l'opération et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social. Elles font l'objet de réductions de valeur si le remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

##### 7. Stocks

###### A. Cannes sur pied

Les coûts exposés pour la production agricole de cannes à sucre par Bundaberg Sugar sont repris dans les stocks depuis le moment de la dernière récolte jusqu'à la date du bilan. Ils sont pris en consommation dans l'exercice suivant sur base du tonnage récolté.

**B. Marchandises, matières premières, matières consommables et fournitures**

Ces avoirs sont évalués à leur prix d'acquisition selon la méthode des prix moyens pondérés ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière lui est inférieure. Des réductions de valeurs sont opérées sur les stocks obsolètes ou à rotation lente.

**C. Les produits en cours de fabrication et produits finis**

Ces produits sont généralement évalués selon la méthode du « direct costing ».

**a) Sucre cristallisé**

Ce produit est évalué selon la méthode du « direct costing » qui comprend les coûts de production suivants: les matières premières, les matières de consommation ainsi que les coûts de fabrication directs, sous déduction de la valeur des sous-produits (écumes, pulpes et mélasse).

Ceux de Bundaberg Sugar comprennent les matières premières, les matières de consommation, les coûts de fabrication directs ainsi que les coûts fixes de fabrication.

**b) Sucre brut et égouts**

Ces produits sont évalués sur base de la teneur en blanc déterminée par la réglementation européenne et au prix de revient du sucre cristallisé.

c) Les mélasses, pulpes et autres sous-produits sont valorisés au prix du marché.

d) L'acide lactique est valorisé en « full costing » ou au prix de réalisation si celui-ci est inférieur. Les produits en cours de fabrication sont valorisés au prix de vente moyen de l'exercice.

e) Les commandes et contrats en cours d'exécution sont évalués à leur coût majoré d'un pourcentage de bénéfice considéré comme acquis à la date du bilan (basé sur un taux individuel d'achèvement d'au moins 70%). Les coûts comprennent tous les coûts directs et un pourcentage de frais généraux imputés individuellement à chaque contrat. Si les coûts exposés pour un contrat en cours d'exécution excèdent les revenus que l'on en attend, l'excédent est immédiatement pris en charge.

**8. Placements de trésorerie et valeurs disponibles**

Les avoirs sont comptabilisés à leur valeur nominale et les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

À la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réduction de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'acquisition.

**9. Comptes de régularisation**

Les charges exposées pendant l'exercice, mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle.

Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente au dit exercice.

**PASSIF****10. Subsidés en capital**

Les subsidés en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

**11. Provision pour risques et charges**

À la clôture de l'exercice, les Conseils d'Administration examinent l'opportunité de constituer des provisions pour couvrir les risques ou les pertes nés au cours de l'exercice.

Les impôts différés, latences fiscales actives et passives sont désormais comptabilisés chez Bundaberg Sugar selon les nouvelles normes comptables IFRS. Les effets sur le compte de résultats consolidé du groupe résultant de cette première application ont été isolés des postes correspondants afin d'en montrer l'impact et de permettre la comparaison avec les résultats de l'exercice précédent.

**12. Dettes à plus d'un an**

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable.

**13. Dettes à un an au plus**

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable. Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées. Les montants de provision pour le pécule de vacances sont fixés conformément aux dispositions fiscales. Les provisions sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

**14. Comptes de régularisation**

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice. Les revenus perçus au cours de l'exercice, mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont également évalués au montant qui doit être considéré comme produit pour l'exercice ultérieur. Les produits dont l'encaissement effectif est incertain sont également portés sous cette rubrique.

**15. Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires net enregistré par Bundaberg Sugar sur la vente du sucre roux est basé sur le « pool price » applicable par tonne de sucre, celui-ci étant estimé par Queensland Sugar Limited, l'organisation légalement instituée pour réaliser les exportations de sucre roux du Queensland. Tout ajustement entre ce prix et le prix final réalisé est comptabilisé dans l'exercice suivant.

**16. Régimes de pensions**

a) Indépendamment des régimes de pension prévus par les dispositions légales en Belgique, certaines sociétés du groupe ont adopté en faveur de leur personnel de cadre et de certaines catégories d'employés, un régime de pension complémentaire. A cette fin, des contrats d'assurance groupe ont été souscrits qui sont alimentés par les cotisations à charge des assurés et des allocations à charge de l'employeur.

b) Bundaberg Sugar constitue des provisions pour les pensions de son personnel. Celles-ci sont revues chaque année de manière à pouvoir rencontrer les dépenses futures estimées, sur base du niveau futur des rémunérations et de l'ancienneté du personnel ayant droit, escomptées à la date du bilan en fonction des taux d'intérêts actuels applicables selon les échéances présumées

**17. Dérogations aux règles d'évaluation**

a) La créance de € 2,5 millions (rubrique V du bilan) sur l'Etat Congolais (ex-Zaïre) résulte d'un accord de rétrocession de 60% des actions de la Compagnie Sucrière scarl, signé en 1977. Elle est toujours considérée comme recouvrable dans sa totalité ; on ne peut cependant se prononcer sur un échéancier précis.

b) Suite aux fusions en 1989 entre Sogésucre s.a., Suikerfabrieken van Vlaanderen n.v. et Fabrique de sucre de Frasnes-lez-Buissenal s.a. pour constituer le Groupe Sucrier s.a., suite à l'acquisition de Devolder s.a. en 1989 et suite à la scission à effet le 1er septembre 1993 de Advanced Technics Company s.a. pour constituer Brussels Biotech s.a., tous les amortissements n'ont pas été pratiqués suivant les pourcentages définis ci-avant. Les actifs immobilisés de ces sociétés, acquis avant ces dates de fusions ou scission, ont été amortis à des taux parfois différents de ceux mentionnés ci-avant.

c) Conformément aux dispositions fiscales, les actifs apportés à la société en 2003 par Groupe Sucrier s.a. à Iscal Sugar s.a. ou provenant des fusions en 2003 entre celle-ci et Sucrierie de Fontenoy s.a. et Suikerfabriek van Veurne n.v. continuent de faire l'objet d'amortissements selon leurs règles d'évaluation d'origine.

d) Par dérogation, Iscal Sugar avait entrepris initialement d'amortir sur cinq semestres le goodwill enregistré lors de la fusion avec Suikerfabriek van Veurne N.V. mais a décidé ensuite, à partir de l'exercice 2004/2005, d'amortir le solde sur une période de quatre ans.

## Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale des actionnaires de la société Finasucre sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2008

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que les mentions complémentaires requises.

### Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Finasucre et de ses filiales (le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 mars 2008, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 650.447.(000) et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice, part du Groupe, de € 11.148.(000).

#### *Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés*

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### *Responsabilité du commissaire*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de cette évaluation du risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur au sein du Groupe pour l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par le Groupe, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés du Groupe les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

#### *Opinion*

A notre avis, les comptes consolidés clos le 31 mars 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

### Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation sont confrontées, ainsi que de leur situation, de leur évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur leur développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 5 juin 2008  
Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL  
Commissaire  
représentée par Vincent Etienne, Associé

## Bilan au 31 mars 2008

en 000 €

ACTIF	31-03-2008	31-03-2007
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>149.471</b>	<b>148.009</b>
Immobilisations financières	149.471	148.009
Entreprises liées		
Participations	148.014	148.009
Autres immobilisations financières		
Actions et parts	1.457	-
<b>Actifs circulants</b>	<b>155.299</b>	<b>158.068</b>
Créances à un an au plus	1	1
Autres créances	1	1
Placements de trésorerie	154.467	157.389
Autres placements	154.467	157.389
Valeurs disponibles	540	424
Comptes de régularisation	292	255
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>304.770</b>	<b>306.077</b>
<b>PASSIF</b>	<b>31-03-2008</b>	<b>31-03-2007</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>293.849</b>	<b>292.859</b>
Capital	2.232	2.232
Capital souscrit	2.232	2.232
Plus-values de réévaluation	10	10
Réserves	263.602	263.602
Réserve légale	223	223
Réserves indisponibles		
Autres	27	27
Réserves immunisées	3.352	3.352
Réserves disponibles	260.000	260.000
Bénéfice (Perte) reporté(e)	28.004	27.014
<b>Provisions et impôts différés</b>	<b>-</b>	<b>2.400</b>
Provisions pour risques et charges	-	2.400
Autres risques et charges	-	2.400
<b>Dettes</b>	<b>10.921</b>	<b>10.819</b>
Dettes à un an au plus	10.565	10.619
Dettes fiscales, salariales et sociales		
Impôts	1	101
Rémunérations et charges sociales	19	9
Autres dettes	10.544	10.510
Comptes de régularisation	356	200
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>304.770</b>	<b>306.077</b>

## Compte de résultats au 31 mars 2008

en 000 €

	31-03-2008	31-03-2007
<b>Ventes et prestations</b>		
Autres produits d'exploitation		
<b>Coût des ventes et des prestations</b>	<b>2.072</b>	<b>(241)</b>
Services et biens divers	232	212
Rémunérations, charges sociales et pensions	95	28
Autres charges d'exploitation	1	1
Provisions pour risques et charges [dotations,(utilisations et reprises)]	(2.400)	
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	<b>2.072</b>	<b>(241)</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>11.113</b>	<b>22.383</b>
Produits des immobilisations financières	5.072	16.908
Produits des actifs circulants	5.524	4.739
Autres produits financiers	517	736
Charges financières	(1.795)	(605)
Autres charges financières	1.795	605
<b>Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts</b>	<b>11.390</b>	<b>21.537</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	-	-
<b>Charges exceptionnelles</b>	-	-
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	<b>11.390</b>	<b>21.537</b>
<b>Impôts sur le résultat</b>	-	<b>(310)</b>
Impôts	-	(310)
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	<b>11.390</b>	<b>21.227</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

<b>Bénéfice à affecter</b>	<b>38.404</b>	<b>37.414</b>
Bénéfice de l'exercice à affecter	11.390	21.227
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	27.014	16.187
<b>Affectations aux capitaux propres</b>		
<b>Résultat à reporter</b>	<b>(28.004)</b>	<b>(27.014)</b>
Bénéfice à reporter	28.004	27.014
<b>Bénéfice à distribuer</b>	<b>(10.400)</b>	<b>(10.400)</b>
Rémunération du capital	10.400	10.400

## Annexe aux comptes annuels et règles d'évaluation

C 5.4.1 État des immobilisations financières		en '000 €	
	Exercice	Exercice précédent	
Entreprises liées - Participations, actions et parts			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	148.337	148.337	
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions	5	-	
Au terme de l'exercice	148.342	148.337	
Plus-values au terme de l'exercice	11	11	
Mutations de l'exercice :			
Au terme de l'exercice	11	11	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	(339)	(339)	
Mutations de l'exercice :			
Au terme de l'exercice	(339)	(339)	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	148.014	148.009	
Entreprises avec lien de participation - Participations, actions et parts			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	-	-	
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions	1.457	-	
Au terme de l'exercice	1.457	-	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	1.457	-	

## C 5.5.1 Participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises

Dénomination du siège et pour les entreprises belges mention du numéro d'entreprise	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	par la société		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Devise	Capitaux propres ( '000 )	Résultat net ( '000 )
	Nombre	%	%				
Groupe Sucrier S.A. Chaussé de la Sucrierie, 1 BE-7643 Fontenoy Belgique N° Ent 0402802594	2.113.551	99,72	-	31/03/2008	€	41.945	10.649
Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd ABN 75 009 658 164 PO BOX 500 4670 Brisbane - Australie	122.833.643	100,00	-	31/03/2008	AUD	260.757	-
Devolder S.A. Avenue Herrmann- Debroux 40-42 BE-1160 Bruxelles Belgique N° Ent 0422175969	1	0,02	99,98	31/03/2008	€	1.086	17
Socagrim S.P.R.L. NRC Kinshase/Gombe 1556/M Kinshasa Rép. Dém. Du Congo	21	0,05	99,95	31/03/2008 (6 mois)	€	premier exercice social en cours	



## C 5.6 Placements de trésorerie et comptes de régularisation de l'actif en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Placements de trésorerie - autres placements		
Actions et parts		-
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	4.699	-
Titres à revenu fixe	26.368	32.389
Titres à revenus fixes émis par des établissements de crédit	-	-
Comptes à terme détenus auprès d'établissements de crédit	123.400	125.000
Avec une durée résiduelle ou de préavis :		
d'un mois au plus	55.385	83.100
de plus d'un mois à un an au plus	68.015	41.900
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	-	-
Comptes de régularisation		
Frais reportés sur l'exercice suivant		-
Intérêts à recevoir		-

## C 5.7 État du capital et structure de l'actionnariat en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
État du capital		
Capital social		
Capital souscrit au terme de l'exercice	-	2.232
Capital souscrit au terme de l'exercice	2.232	

	Montants	Nombre d'actions
Représentation du capital		
Catégories d'actions		
Actions sans désignation de valeur nominale	2.232	100.000
Actions nominatives	-	51.335
Actions au porteur	-	48.665

Structure de l'actionnariat de l'entreprise à la date de clôture de ses comptes, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise

SA Wulfsdonck Investments	32,56%
Autres actionnaires nominatifs	18,78%
Actions aux porteurs	48,66%
	100%

## C 5.9 État des dettes et comptes de régularisation du passif en '000 €

	Exercice
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Dettes fiscales échues	-
Dettes fiscales non échues	1
Dettes fiscales estimées	-
Rémunérations et charges sociales	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	-
Autres dettes salariales et sociales	19
Comptes de régularisation	
Intérêts encaissés d'avance	356

C 5.10 Résultat d'exploitation		en '000 €	
	Exercice	Exercice précédent	
Travailleurs inscrits au registre du personnel			
Nombre total à la date de clôture	2	2	
Effectif moyen du personnel calculé en équivalent temps plein	1,5	0,5	
Nombre effectif d'heures prestées	2.594	561	
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	63	16	
Cotisations patronales d'assurances sociales	16	4	
Primes patronales pour assurances extralégales	2	1	
Autres frais de personnel	13	7	
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	-	-	
Utilisations et reprises	2.400	-	
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	1	1	

C 5.11 Résultats financiers et exceptionnels		en '000 €	
	Exercice	Exercice précédent	
Autres produits financiers			
Plus-values sur portefeuille obligataire	515	736	
Autres charges financières			
Pertes de change	-	429	
Commissions bancaires	35	33	
Charges financières diverses	201	143	
Moins-values sur portefeuille obligataire	1.559	-	
Résultats exceptionnels			
Autres produits exceptionnels	-	-	
Autres charges exceptionnelles	-	-	

C 5.12 Impôts et taxes		en '000 €	
		Exercice	
Impôts sur le résultat			
Impôt sur le résultat de l'exercice		-	
Impôts et précomptes dus ou versés		-	
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes portés à l'actif		-	
Suppléments d'impôts estimés		-	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs		-	
Suppléments d'impôts dus ou versés		-	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés		-	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé			
Revenus définitivement taxés		(4.819)	
Déduction intérêts notionnels		(4.177)	
Reprise de provision taxée		(2.400)	
Sources de latences fiscales			
Latences actives		1.261	
Autres latences actives : report déduction intérêts notionnels		1.261	

	Exercice	Exercice précédent	
Taxes sur la valeur ajoutée et impôts à charge de tiers			
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	53	37	
Précompte mobilier	1.753	1.687	

## C 5.13 Droits et engagements hors bilan en '000 €

	Exercice
Description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel	
Les appointés de la société bénéficient d'un régime de pension extralégale.	
Les cotisations payées en exécution de contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par la société.	

## C 5.14 Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Entreprises liées		
Immobilités financières	148.014	148.009
Participations	148.014	148.009
Résultats financiers	5.072	18.160
Produit des immobilisations financières	5.072	16.908
Produits des actifs circulants	-	1.252

## C 5.15 Relations financières avec en '000 €

	Exercice
Les administrateurs et gérants, les personnes physiques ou morales qui contrôlent directement ou indirectement l'entreprise sans être liées à celle-ci ou les autres entreprises contrôlées directement ou indirectement par ces personnes	
Rémunérations directes et indirectes attribuées à charge du compte de résultats, allouées aux administrateurs et gérants	152
Le commissaire et les personnes avec lesquelles il est lié	
Émoluments du commissaire	28

C 6 Bilan social

en '000 €

Commission paritaire dont dépend l'entreprise : 218

Etat des personnes occupées - Travailleurs inscrits au registre du personnel				
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total (T) ou total en équivalent temps plein (ETP)	
	(exercice)	(exercice)	(exercice)	(exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	1,0	1,0	1,5 (ETP)	0,5 (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	1.710	884	2.594 (T)	561 (T)
Frais de personnel (000€)	62	32	95	28

A la date de clôture de l'exercice	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein	
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	1	1	1,5	
Par type de contrat de travail : Contrat à durée indéterminée	1	1	1,5	
Par sexe :				
Hommes	1		1,0	
Femmes		1	0,5	
Par catégorie professionnelle :				
Personnel de direction	1		1,0	
Employés		1	0,5	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice				
ENTRÉES	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein	
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	-	-	-	
Par type de contrat de travail : Contrat à durée indéterminée	-	-	-	
Par sexe et niveau d'études				
Hommes : universitaire	-	-	-	
Femmes : universitaire	-	-	-	

SORTIES	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein	
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	-	-	-	

Etat concernant l'usage, au cours de l'exercice, des mesures en faveur de l'emploi			
	Nombre de travailleurs concernés		
	1. Nombre	2. Equivalents temps plein	3. Montant de l'avantage financier
Mesure comportant un avantage financier*			
* Avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant			
Réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale	2	1,5	2.660
Programme de transition professionnelle	-	-	-
Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi			
total (exercice)	2	1,5	
total (exercice précédent)	2	1,5	

## C.7 Résumé des règles d'évaluation

### ACTIF

#### III. Immobilisations corporelles

Ces actifs sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition y compris les frais accessoires ou à leur coût de revient ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire au taux fiscalement admis sur base de la durée de vie probable.

IV. Les acquisitions de l'exercice sont amorties à partir de leur année de comptabilisation.

#### V. Immobilisations financières

Ces actifs sont évalués à leur prix d'acquisition, déduction faite des réductions de valeur y afférentes. Les frais accessoires sont incorporés dans le prix d'acquisition.

Des réductions de valeur sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réduction de leur valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

#### V. & VII. Créances à plus d'un an

##### Créances à un an au plus

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

#### VIII. & IX. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réductions de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

En ce qui concerne les titres à revenus fixes, détenus en direct ou via des instruments collectifs de placements, pour lesquels il existe une cotation régulière et un marché liquide, la valeur retenue est celle du marché à la date de la clôture de l'exercice.

### PASSIF

#### VII. Provisions pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration, statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, examine les provisions à constituer pour couvrir les risques prévus, charges ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

#### VIII. & IX. Dettes à plus d'un an

##### Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

#### Actifs et passifs en monnaies étrangères

Évaluation des avoirs, dettes et monnaies étrangères : les actifs et passifs en devises étrangères sont, en principe, évalués au cours de change à la clôture de l'exercice, compte tenu des couvertures de change éventuelles. Les différences de change sont enregistrées au compte de résultats.

## Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale des actionnaires de la société anonyme Finasucré sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2008

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

### Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2008, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 304.770(.000) et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 11.390(.000).

#### *Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels*

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### *Responsabilité du commissaire*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictees par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de cette évaluation du risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société pour l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

#### *Opinion*

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 mars 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

### Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Bruxelles, le 5 juin 2008  
Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL  
Commissaire  
représentée par Vincent Etienne, Associé



**FINASUCRE s.a.**

Avenue Herrmann-Debroux 40-42  
BE-1160 Bruxelles – Belgique  
Tél. +32 (0)2 661 19 11  
Fax +32 (0)2 672 02 22  
[www.finasucre.com](http://www.finasucre.com)

**SOCIÉTÉS****GROUPE SUCRIER s.a.**

Siège social : Chaussée de la Sucrierie 1  
BE-7643 Fontenoy – Belgique

Siège de Bruxelles :  
Avenue Herrmann-Debroux 40-42  
BE-1160 Bruxelles – Belgique  
Tél. +32 (0)2 661 19 11  
Fax +32 (0)2 672 02 22  
[www.groupesucrier.be](http://www.groupesucrier.be)

**ISCAL SUGAR s.a.**

Siège social : Usine de Fontenoy  
Chaussée de la Sucrierie 1  
BE-7643 Fontenoy – Belgique  
Tél. +32 (0)69 87 17 11  
Fax +32 (0)69 44 44 16

Unité de conditionnement et de stockage  
Route d'Hacquegnies 2  
BE-7911 Frasnes-lez-Buissenal – Belgique  
Tél. +32 (0)69 87 50 23  
Fax +32 (0)69 87 50 24  
[www.iscalsugar.com](http://www.iscalsugar.com)

**ISCAL SUGAR b.v.**

Zuiveringweg 14  
NL-8243 PZ Lelystad – Pays-Bas  
Tél +31 320 25 43 44  
Fax +31 320 25 26 12  
[www.iscalsugar.nl](http://www.iscalsugar.nl)

**CIE SUCRIERE scarl**

BP 10 Kwilu-Ngongo (Bas-Congo)  
République Démocratique du Congo  
Contact en Belgique :  
Tél. +32 (0)2 661 19 11  
Fax +32 (0)2 661 19 21

**SOCAGRIM sprl**

Building BCDC  
Kinshasa (Gombe)  
République Démocratique du Congo  
Contact en Belgique :  
Tél. +32 (0)2 661 19 11  
Fax +32 (0)2 661 19 21

**GALACTIC s.a.**

Service commercial – Marketing :  
Chaussée de Saint Job 12  
BE-1180 Bruxelles – Belgique  
Tél. +32 (0)2 332 14 00  
Fax +32 (0)2 332 16 11

Usine : Place d'Escanaffles 23  
BE-7760 Escanaffles – Belgique  
Tél. +32 (0)69 45 49 21  
Fax +32 (0)69 45 49 26  
[www.lactic.com](http://www.lactic.com)

**FUTERRO s.a.**

Place d'Escanaffles 23  
BE-7760 Escanaffles – Belgique  
Tél. +32 (0)69 45 49 21  
Fax +32 (0)69 45 49 26

**GALACTIC Incorporated**

West Silver Spring Drive 2700  
53209 Milwaukee – Etats-Unis  
Tél. +1 414 462 1990  
Fax +1 414 462 2070  
[www.lactic-us.com](http://www.lactic-us.com)

**ANHUI BBCA & GALACTIC  
LACTIC ACID COMPANY LIMITED (B&G)**

Daqing Road 73 – Bengbu  
233010 Anhui – Chine  
Tél. +86 552 20 81 288  
Fax +86 552 20 81 299  
[www.bg.lactic.com](http://www.bg.lactic.com)

**BUNDABERG SUGAR Ltd**

4 Gavin Street – Bundaberg  
Queensland 4670 – Australie  
Tél. +61 (0)7 41 50 85 00  
Fax +61 (0)7 41 50 85 22  
[www.bundysugar.com.au](http://www.bundysugar.com.au)

**BUNDABERG FOUNDRY ENGINEERS Ltd**

4 Gavin street – Bundaberg  
Queensland 4670 – Australie  
Tél. +61 (0)7 41 50 87 00  
Fax +61 (0)7 41 50 87 11  
[www.bfel.com.au](http://www.bfel.com.au)